

Accord CE/Chine: statut de destinations autorisées SDA aux touristes chinois, clause de réadmission, visas

2003/0299(CNS) - 26/02/2004 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Sérgio SOUSA PINTO (PSE, P), le Parlement européen se rallie à la position de sa commission au fond (se reporter au résumé du 19.02.2004) et approuve la conclusion du protocole d'accord entre la Communauté et la Chine concernant les visas et les questions liées aux groupes de touristes de ce pays.